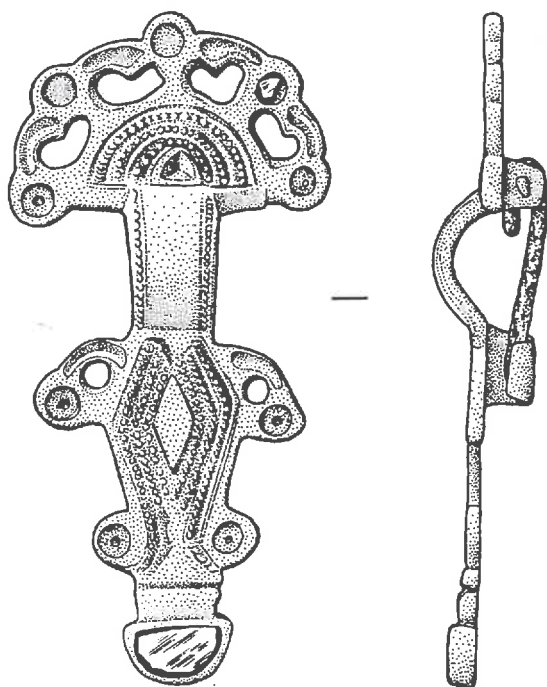


# ARCHEOLOGIE EN LANGUEDOC



REVUE TRIMESTRIELLE  
DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE L'HÉRAULT

Publiée avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

1986 (1)

1.6 - La tombe 5 était située à 1,6 m. de la tombe 2. Elle était déposée dans un creux du substrat au sud de l'ustrinum. Le mobilier était protégé par une amphore de Bétique Dr. 20 partagée en deux. Particulièrement bien conservé, il se compose d'un mortier en pâte savonneuse jaune, d'une olla en céramique commune noire qui contenait une terre cendreuse et des restes osseux d'un sujet adulte, d'une bouteille cylindrique à engobe orange et brun, d'une petite olla en céramique orangée vif, d'une petite olpée en céramique jaune, d'une lampe à bec rond et engobe brune de type III de Ponsich et d'un strigile en fer mal conservé.

## 2 - Les tombes à inhumation du secteur ouest

Les tombes 6 et 7 sont situées à l'ouest dans la ligne de coupe opposée de l'excavation. La moitié de ces tombes a été détruite lors des travaux de creusement. L'état de destruction de ces deux tombes, l'absence de couverture, les pièces osseu-

ses remaniées, l'absence de mobilier, nous font conclure à un pillage ancien. Seuls les vestiges des fonds des coffres en pierre de Castries nous indiquent une orientation préférentielle selon un axe est-ouest.

## 3. Datation

Hormis les tombes à inhumation du secteur ouest (6 et 7), les tombes gallo-romaines à incinération de Navitau présentent de profondes similitudes dans leurs mobiliers, et nous pouvons les considérer comme contemporaines. Leur datation, à partir de la chronologie adoptée pour les lampes et la céramique sigillée, nous permettent de retenir la fin du premier siècle comme date des ensevelissements.

Cette fouille de sauvetage donnera lieu, dans quelque temps et dans cette même revue, à une publication détaillée.

---

# Un nouvel atelier de sigillée dans l'Hérault

par Daniel Rouquette\*

A l'occasion de recherches sur la céramique sigillée trouvée dans le département, nous avons relevé sur des formes lisses de Gaule du sud, quatre estampilles "*in planta pedis*" inédites.

La première, au nom de Rufinus (fig. 1, 1), provenant de Jonquières (canton de Gignac) (1), permettait de penser que l'atelier pouvait se situer dans la moyenne vallée de l'Hérault, région qui a révélé récemment la présence de petites fabriques

de céramiques. (2)

Les trois autres estampilles sont celles d'un même potier qui signe Oricli ou Oricla (fig. 1, 2-4 et fig. 2), et ont été rencontrées sur trois sites archéologiques de la zone littorale.

La forme du cartouche étant semblable à celui de Rufini et présentant comme lui la figuration des orteils à gauche, un rapprochement entre ces timbres semblait logique. (3)

\* 6, rue Jules Simon, 34140 Mèze

1. Nous remercions Mr J.-P. Fraissinet de Gignac, qui nous a communiqué cette estampille (frottis du 30/1/71).

2. Le professeur H. Cornfort a qui nous avons soumis ces timbres n'exclut pas la possibilité d'une origine sud-gauloise (lettre du 13/3/78).

- L. Albagnac, D. Rouquette, une officine de céramique sigillée découverte à Aspiran (Hérault). *Bull. Sté Et. Sc. de Sète*. III. 1971. p. 88-96.

- J.-L. Fiches, recherches sur la céramique sigillée ornée de la Gaule du sud d'après les vases découverts en Languedoc-Roussillon. *Thèse de 3ème cycle*. Montpellier. 1974. (Aspiran, p. 20-50, pl. 4-21).

- J.-L. Fiches, P. Y. Genty, l'atelier de potiers gallo-romains d'Aspiran (Ht). Synthèse des travaux de 1971 à 1978. *Figlina*. 3. 1978. p. 71-92.

- M. Feugère, N. Houlès, D. Rouquette, découverte d'un four de potier gallo-romain à Fontès. (Hérault). *Bull. Amis de Montagnac*, 2-1982. p. 4-18.

- Un fragment de moule de Drag. 30, encore inédit, a été trouvé sur ce site.

3. Un comptage dans l'index des timbres italiens d'A. Oxé et H. Cornfort paru en 1968 (*Corpus vasorum arretinorum*), montre que 90% des estampilles en planta-pedis qui y sont figurées, ont la représentation des orteils du côté droit.

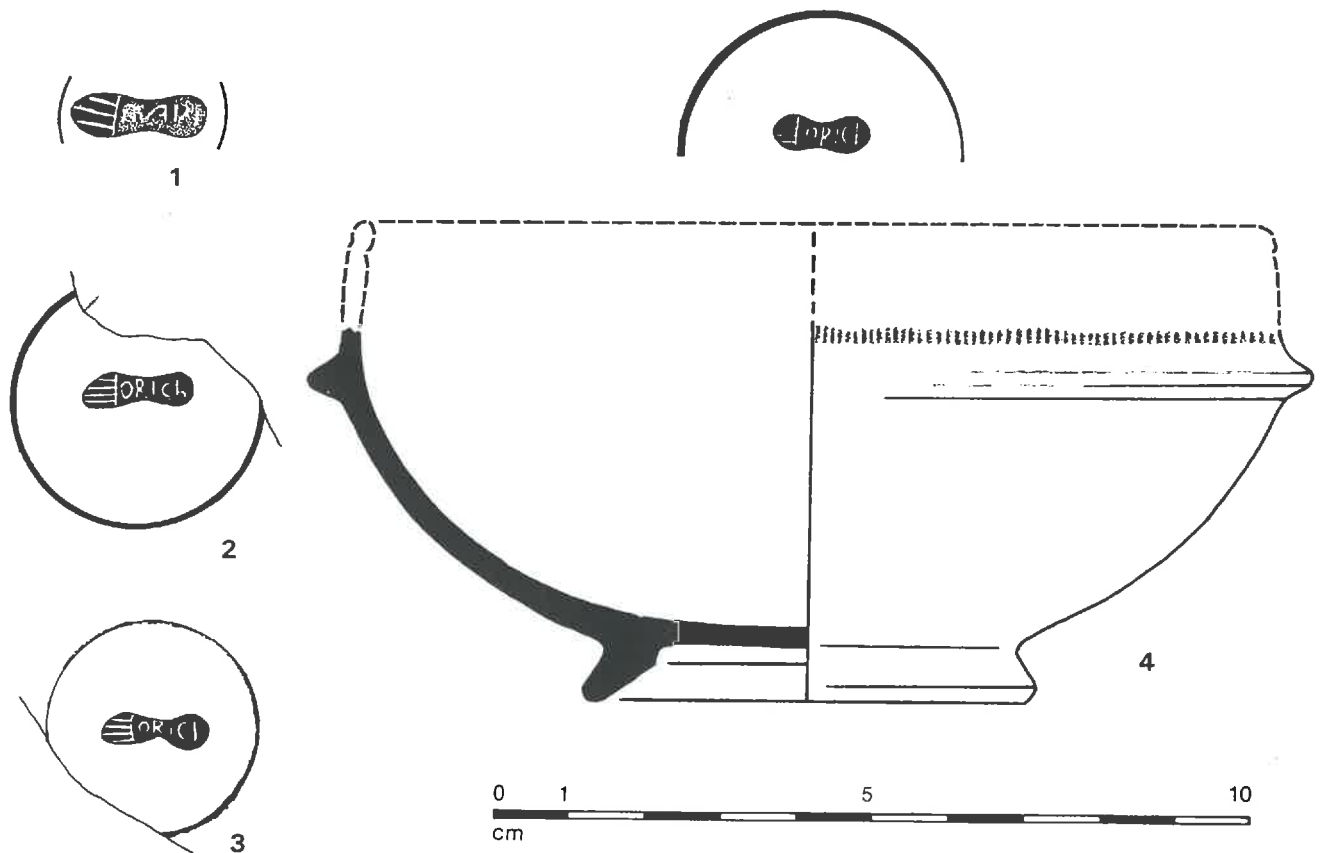


Figure 1 - 1 : Jonquières ; 2 : Montagnac ; 3 : Castelnau-le-Lez ; 4 : Lattes (éch. 1:1) (dessin M. Feugère).

Ayant pu réunir les échantillons des trois tessons portant la marque d'Oricli, nous devons à l'amabilité du professeur M. Picon d'en avoir obtenu les analyses. Ses conclusions (ci-jointes), nous confortaient dans l'hypothèse qu'ils devaient provenir d'un atelier encore inconnu.

Lors d'un passage à Jonquières, nous avons appris que des travaux agricoles effectués en 1978 près de la route de Saint-Saturnin, avaient mis au jour les restes d'un four ainsi que de nombreux tessons de sigillées dont certains étaient surcuits ou déformés. Recueillis par un archéologue, l'ensemble des documents a été remis à un chercheur du CNRS dont nous attendons avec impatience la publication, après plusieurs années de silence, sans doute motivé par le souci de sauvegarder le gisement (4).

## LES TIMBRES

- 1 - RVFINI - estampille centrale, in planta pédis, apposé sur un fond de forme indéterminée de terra sigillée rouge. Le F et le N sont rétrogrades. Provenance : Jonquières.
- 2 - ORICL - estampille centrale, in planta pédis, sur fond de sigillée rouge, vernis orangé de qualité moyenne. Forme Drag. 24/25. Provenance : Montagnac. (5)
- 3 - ORICL - estampille centrale, in planta pédis, sur fond de sigillée rouge à vernis peu adhérent. Forme Drag. 24/25. Pâte calcaire ocre clair. Provenance : Castelnau-le-Lez (6).
- 4 - ORICLA - estampille centrale, in planta pédis, sur fond de Drag. 24/25 entièrement noir, pâte

4. Au moment de donner cet article à l'impression, nous prenons connaissance de la contribution de F. Laubenheimer et L. Albagnac : Jonquières et Saint Saturnin, dans C. Bémont et J.-P. Jacob (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine*, Paris 1986, p. 117-120, (D.A.F. 6). Les auteurs y donnent en 4 pages un condensé de l'étude des documents fournis par ce nouveau centre de fabrication qui, nous n'en doutons pas, fera l'objet d'un travail plus développé.
5. Gisement signalé par nos soins dans : Prospections et recherches autour du Bassin de Thau. 1975-1977. *Bull. Sté. Et. Sc. de Sète*. VIII/IX. 1976-77, p. 114, et situé par erreur sur Castelnau de Guers.
6. L'estampille a été publiée, avec d'autres, par Mr R. Majurel : Marques de Potiers sur céramiques sigillées de l'oppidum de Sextantio. Castelnau-le-Lez. (Hérault). *Ogam*. XVII, 3-6. 1965. p. 307, fig. 1, 17.

saumon. La couverte noire, mâte et uniforme, de bonne qualité, ne semble pas d'être à un accident de cuisson. Provenance : Lattes. Sd 26. sect 15 ; niv 1 Ab. 1978 (7).

## ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE

par M. Picon

C.N.R.S. Laboratoire de Céramologie, Lyon.

	Montagnac DIV 473	Castelnau/Lez DIV 474	Lattes DIV 475
K <sub>2</sub> O	3.15	1.70	2.90
MgO	4.55	5.40	5.00
CaO	6.2	16.8	9.9
MnO	0.039	0.092	0.048
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	16.6	14.5	16.0
Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	7.05	6.05	6.25
SiO <sub>2</sub>	60.9	51.0	58.3
TiO <sub>2</sub>	0,86	0,70	0,80

Ces résultats diffèrent notablement d'une céramique à l'autre, particulièrement pour CaO, MnO et K<sub>2</sub>O. Toutefois on remarquera que les exemplaires DIV 473 et 475 se ressemblent beaucoup, et surtout que l'évolution des compositions qui correspond au passage de l'exemplaire 473 à l'exemplaire 475 se prolonge, dans le même sens, en passant de l'exemplaire 475 à l'exemplaire 474. De telles évolutions de composition sont fréquentes dans un même gisement d'argile lorsqu'on passe des termes les moins calcaires aux termes les plus calcaires. Il est donc très probable que

l'exemplaire 474 représente une variété riche en calcaire et sans doute marginale d'une argile dont la composition moyenne se rapprocherait plutôt des compositions 473 et 475. En tout cas rien ne s'oppose à ce que ces 3 exemplaires proviennent d'un même atelier.

De quel atelier peut-il s'agir ? La comparaison des 3 céramiques avec la vingtaine de groupes de composition dont nous disposons pour les campaniennes, présigillées et sigillées d'Italie révèle des différences considérables. Il en est de même pour la douzaine d'ateliers de céramiques sigillées de la Gaule du sud. Toutefois on peut noter que les deux exemplaires sans doute les moins marginaux, DIV 473 et 475, montrent une certaine ressemblance avec un des groupes de composition de l'atelier d'Aspiran, mais la ressemblance est trop faible pour que ces exemplaires puissent provenir de l'atelier d'Aspiran.

Des ressemblances comme celles qui existent avec l'atelier d'Aspiran se rencontrent souvent lorsqu'on compare les céramiques d'un atelier donné aux groupes de composition d'ateliers voisins, implantés dans le même contexte géologique. Mais de telles ressemblances peuvent également ne résulter que du hasard. Pourtant compte tenu de la concordance existant entre les lieux de trouvaille des 3 céramiques étudiées et l'aire de répartition habituelles des trouvailles d'Aspiran, on serait tenté de ne pas voir l'effet du hasard dans ces ressemblances, et d'y voir plus volontiers la conséquence d'un voisinage des ateliers producteurs...

Lyon, juin 1982.

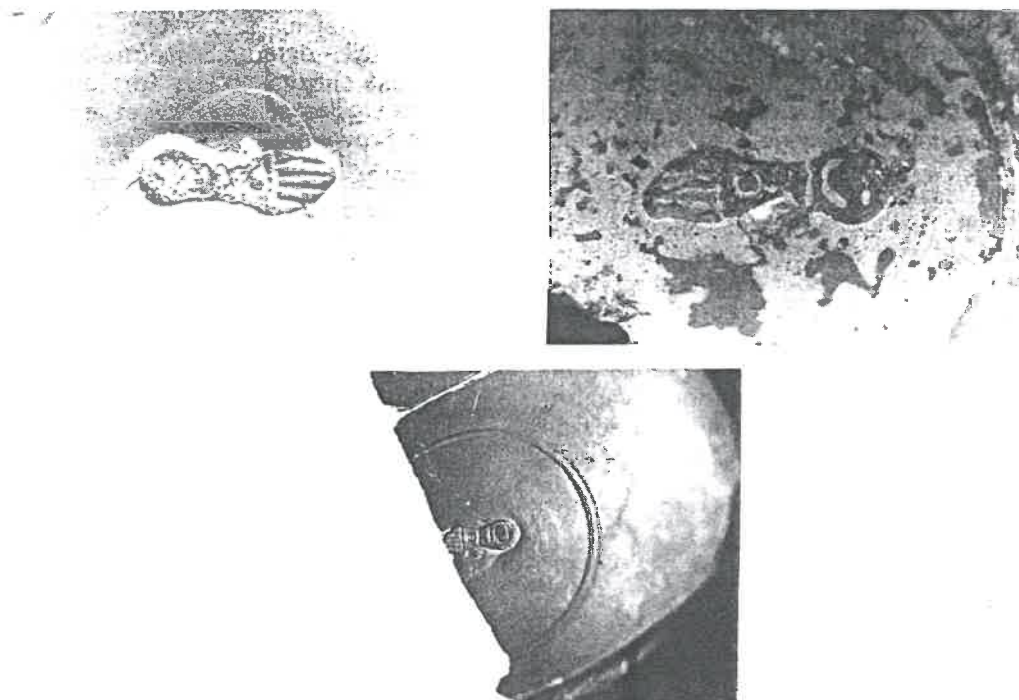


Figure 2 - Estampilles d'ORICL *in planta pedis* sur sigillée. 1 : Montagnac ; 2 : Castelnau-le-Lez ; 3 : Lattes (éch. 2:1).

7 Nos remerciements à Mrs Brunier, Majurel, Prades et le G.A.P, qui nous ont spontanément communiqué les estampilles en leur possession et permis le prélèvement d'un fragment pour l'analyse.